REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

GUIDE PEDAGOGIQUE

P H I L O S O P H I E

Classe de seconde

Version révisée

Direction de l'Inspection Pédagogique

Porto-Novo, Août 2009

Pourquoi ce guide ?

Convenons d'entrée que l'idée d'un guide ou d'un livre du professeur pour l'enseignement de la philosophie peut paraître une aberration, voire une hérésie car, une telle idée est contraire au respect que l'Institution doit à la liberté philosophique et pédagogique de l'enseignant de philosophie.

Mais dans un contexte socio-économique particulièrement difficile où les enseignants de tous ordres, et ceux de philosophie en particulier, arrivent à l'enseignement sans véritable formation pédagogique préalable, la nécessité s'impose d'apporter à chacun, sur le terrain, des éléments minima d'aide, pour faciliter l'enseignement des notions au programme, à travers la formulation des problèmes et l'acquisition de bonnes pratiques pédagogiques.

N'est pas enseignant qui veut, on le savait déjà, mais aujourd'hui encore plus qu'hier, les conditions sociales et économiques d'exercice de ce métier deviennent extrêmement contraignantes : la vocation, quand il y en a, peut-elle suffire à tenir la route, pour devenir et rester un bon enseignant et surtout, pour ce qui nous concerne, pour devenir et rester un bon professeur de philosophie ?

Les pages qui suivent cet avertissement, loin de constituer une interprétation catéchistique des contenus notionnels au programme, ont pour objectifs d'apporter des éléments d'orientation, de montrer quelques pistes ou cheminements, pour engager la réflexion dans le cadre de la nouvelle approche pédagogique qui est la nôtre désormais, celle de l'enseignement par compétence.

Elles visent à aider les enseignants, jeunes et moins jeunes, à définir le cadre et les contenus de leur enseignement, en vue d'améliorer leur pratique pédagogique.

S O M M A I R E

I.- I.- ORIENTATIONS GENERALES

1. Les Valeurs
2. Les Fondements
3. Les Principes
4. Les Démarches

II.- PLANIFICATION DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

1. Du mythe à la Philosophie ou l'éveil de la Philosophie
2. Introduction aux Droits de l'Homme : Les Droits de l'enfant

III- COMPETENCES DISCIPLINAIRES

1. S'approprier l'esprit philosophique, un esprit soucieux de vérité et d'objectivité.
2. Produire une œuvre conforme à l'esprit philosophique, satisfaisant aux exigences de vérité et d'objectivité.
3. Agir en toutes circonstances comme un citoyen du monde

I.- ORIENTATIONS GENERALES

1. LES VALEURS

Les orientations premières du présent programme d'études se situent au plan des valeurs et découlent de la nouvelle vision de la mission de l'École telle que définie en 1990 lors des assises des États généraux de l'Éducation.

> ***«Il nous faut créer au Bénin une élite courageuse et dynamique, intellectuellement armée pour affronter les problèmes immenses de cette fin du XX^{e} siècle, capable de proposer des modèles et d'incarner des exemples, capable d'exercer sur toute la population et en particulier sur les plus jeunes, un effet d'entraînement qui les porte vers l'avant, individuellement et collectivement. Il faut encourager l'effort, développer la créativité, promouvoir l'invention»***
> ***(Actes ...p.15).***

Il s'agit, en d'autres termes, de promouvoir les qualités humaines (intellectuelles, culturelles, sociales, morales...) jugées nécessaires pour permettre à l'individu de s'insérer le plus harmonieusement possible dans la société de demain.

En voici quelques exemples ayant des rapports évidents avec l'enseignement de la Philosophie, discipline carrefour par excellence de toutes les valeurs.

Valeurs intellectuelles :

- le désir de savoir et de comprendre;
- l'esprit d'analyse;
- la rigueur dans le raisonnement;
- l'esprit critique.

Valeurs sociales et culturelles :

- le refus des préjugés et du conformisme social ;
- la reconnaissance de la diversité culturelle ;
- le droit à la différence;
- la culture de la paix et de l'entraide entre les hommes;
- La promotion du bien-être social;

Valeurs morales :

- le sens des responsabilités ;
- le respect de la vie et de la dignité personnelle;
- la promotion des valeurs d'égalité, de justice et de tolérance;
- le sens de l'honneur;
- l'amour de la vérité;

- le respect des lois de la cité;
- le respect de l'environnement.

2- LES FONDEMENTS

Définir ce qu'est l'Homme reste la préoccupation majeure de la philosophie. Dans ce sens, le présent programme repose sur les fondements d'ordre psychologique, social et économique, didactique et épistémologique suivants :

Fondement d'ordre psychologique :

On considère généralement les tendances et les désirs, la conscience et l'inconscient, la volonté et la liberté, la mémoire et l'imagination, la raison et l'intelligence comme l'ensemble des facultés qui définissent l'homme au plan mental.

Ce sont ces facultés qui interviennent dans la formation et l'affirmation de sa personnalité.

Bien gérées, elles concourent à son équilibre psychique

Fondement d'ordre social et économique :

« Les philosophes ne sortent pas de terre comme des champignons… Ils sont le fruit de leur époque… » (K. MARX).

- C'est dire que la philosophie n'évolue pas en vase clos : elle s'origine dans un **milieu social, un contexte historique. Elle tient compte des modes de vie, des conditions d'existence d'un peuple, d'une nation ;**
- **La philosophie n'est pas que spéculation : elle tient également compte des problèmes qui se posent à l'homme, de ses problèmes d'ordre existentiels au plan du simple boire, du manger, de se loger, de se vêtir, de s'instruire, de se reproduire…Elle fait des projections, conçoit et réalise des modèles d'organisation politique; elle éclaire et oriente la vision économique d'un pays. Ainsi, la Démocratie, en tant que mode de gouvernement, le Capitalisme, le Socialisme, voire le Communisme en tant que systèmes économiques sont nés des conceptions philosophiques de la société.**

Enseigner la philosophie dans le cadre du présent programme, visera donc à faire comprendre aux élèves d'une part, que l'homme est non seulement un « animal politique », mais aussi un « homo oeconomicus »; d'autre part, que la philosophie joue un rôle prépondérant dans les orientations économiques et politiques d'un pays.

Fondements d'ordre didactique

De multiples travaux réalisés au cours des dernières décennies en didactique des sciences et en psychologie cognitive nous incitent à adopter une Pédagogie centrée sur l'élève et non sur des contenus notionnels. On pense souvent, à tort, que les élèves

assimilent ce que nous exposons, retiennent ce que nous montrons, appliquent les méthodes que nous démontrons, font leurs les valeurs que nous prêchons. La recherche en didactique nous éclaire à ce sujet.

"La construction d'une notion donnée […] apparaît comme un processus complexe qui dépend en tout premier lieu de l'élève. Les concepts ne s'acquièrent pas par simple transmission directe d'une personne qui sait à un élève supposé ignorant en ce domaine. Les élèves disposent en effet, avant qu'on leur enseigne un contenu particulier, de conceptions bien organisées, fonctionnelles et relativement résistantes parfois aux modifications que cherche à introduire l'apprentissage".

Enseigner, dans le sens du présent programme, c'est considérer l'élève comme le principal artisan de son propre savoir et chercher à créer les conditions dans lesquelles ce dernier peut progresser dans ses apprentissages par sa propre réflexion. Ceci n'est pas sans nous rappeler la méthode socratique d'enseignement fondée sur l'ironie et la maïeutique telle qu'on peut la découvrir à la lecture de dialogues célèbres comme « Le Théétète » ou « Le Ménon »…

Fondements d'ordre épistémologique

** La connaissance scientifique n'est ni une donnée en soi ni nécessairement un reflet absolu de la réalité.*

Cette remarque d'ordre épistémologique ne concerne pas seulement le savant dans son laboratoire mais tout usager des sciences dont, en particulier, l'élève en situation d'apprentissage. Elle a deux implications essentielles au plan pédagogique.

Premièrement, elle récuse une certaine conception de l'éducation basée sur l'apprentissage de recettes et l'exercice de la seule mémoire. Seules les connaissances construites à la suite d'une démarche active de l'esprit sont susceptibles d'être réinvesties dans la vie quotidienne.

Deuxièmement, elle justifie l'intérêt que les didacticiens des sciences accordent aujourd'hui à ce qu'il est convenu d'appeler **"*représentations initiales*", "*conceptions naïves*"** ou **"*préconceptions*"** chez les élèves. En effet, qu'il s'agisse du savant dans son laboratoire ou de l'élève en situation d'apprentissage, la connaissance scientifique ne vient jamais remplir un vide dans l'esprit du sujet. Selon l'expression de Bachelard, **"*elle vient se substituer à une représentation initiale*"** que le sujet avait de l'objet ; car nous avons toujours un système explicatif du monde, quel que soit notre niveau de culture scientifique. D'où la nécessité pour l'enseignante de faire émerger les représentations initiales communément répandues chez ses élèves afin d'aider à leur évolution dans le sens de formulations plus cohérentes et plus conformes à la réalité.

Enseigner la philosophie, dans le sens du présent programme, c'est s'intéresser aux conceptions dites naïves des élèves afin de les aider à accéder à des représentations plus rationnelles ; c'est libérer la pensée des « obstacles épistémologiques » de tout genre qui entravent son épanouissement.

** Le philosophe, tout comme le savant qui travaille dans son laboratoire appartient à une époque dont il partage les croyances, les valeurs et les idées.*

La philosophie est une entreprise humaine. A ce titre, elle est donc enracinée aussi bien dans l'histoire que dans les problèmes de l'heure. D'où l'intérêt à "cadrer notre enseignement dans des contextes historique, sociologique, économique et politique".

Enseigner la philosophie dans le sens du présent programme, c'est donc, enfin, donner l'occasion aux élèves de prendre conscience, progressivement, des limites de la connaissance, de la valeur relative des idées et des idéaux au regard de leurs contextes historiques.

3 – LES PRINCIPES

Principe n° 1 : *Initier à l'exercice autonome de la réflexion*

Il convient de réaffirmer que l'enseignement de la philosophie a pour finalité s de permettre à chaque élève d'accéder à l'exercice autonome de la réflexion. La classe de philosophie, de la Seconde à la Terminale, est le lieu où il est proposé aux élèves de prendre le temps d'acquérir les moyens pour s'interroger sur le sens et sur les principes de leur existence individuelle et collective.

En effet, s'*il est important d'accumuler des savoirs pouvant être investis dans une profession, il est aussi essentiel de comprendre la société, de comprendre le monde, d'apprendre à s'orienter dans le champs des connaissances, des compétences et des informations, et de réfléchir de façon éclairée aux responsabilités qu'impliquent la vie de la cité et le souci du bien commun.*

Principe n° 2 : *Initier à l'apprentissage de l'argumentation*

Dans une société démocratique dont la dynamique ne cesse de se développer sous nos yeux, il faut de plus en plus savoir argumenter, c'est-à-dire exposer et soumettre ses idées à la discussion, et discuter les idées des autres. Un tel ***apprentissage de l'argumentation***, que ce soit ***sous la forme de l'exercice de la dissertation*** ou selon une autre modalité tout aussi essentielle, ***de l'analyse écrite ou orale d'un texte philosophique, devra être soutenu par le cours*** qui, dans son déroulement, est un moyen d'initier à la réflexion argumentée visant la vérité.

Dans cette optique, les notions au programme devraient donner lieu à des problèmes formulés de manière à permettre l'exposé des différentes thèses en présence soutenues par leurs arguments respectifs.

Ne l'oublions pas, dans son essence, la philosophie est débat, discussion mettant en présence des avis, points de vue ou thèses contraires ou contradictoires, dans une dynamique dont le seul but est la mise à jour, l'enfantement de la vérité.

En ce sens, si les apprenants ont des choses à recevoir de l'enseignant pour leur formation à l'esprit critique, ils ont aussi beaucoup à apporter sur l'agora de la discussion philosophique.

<u>Principe n° 3</u> : ***Faire appel à la culture et à la réalité africaine dans l'étude des problèmes et notions***

Nous sommes au XXI ème siècle et nous avons eu connaissance des débats souvent houleux et passionnés autour de la « question de la philosophie africaine », débats qui manifestaient en fait, l'énergie et la vitalité rayonnante de la philosophie africaine en action.

Des textes existent, d'auteurs africains de formation philosophique, d'auteurs africains de formation littéraire, (romanciers, poètes…) qui expriment des points de vue d'Africains, défendent des positions ou des thèses sur des problèmes ou notions figurant dans votre programme d'enseignement.

Des mythes, contes, proverbes existent au Bénin comme dans les autres pays d'Afrique, qui disent le point de vue des Africains sur Dieu, l'origine du monde, de l'homme ; qui parlent de la vie, de la mort, de l'expérience existentielle de l'homme sous tous ses aspects, et ***qui constituent des réserves culturelles à peine connues des intellectuels africains*** que nous sommes, et… qui nous interpellent sur notre rôle d'enseignants de philosophie. En effet, dans quelle mesure nous sentons-nous interpellés par le «connais-toi toi-même » de Socrate, nous qui attendons que des intellectuels étrangers en mal d'exotisme, nous mettent sous leur microscope pour étudier nos mœurs, coutumes, traditions et conceptions de la vie, de la mort, de l'existence, ***bref pour nous dire qui nous sommes…***

Une éducation à la réflexion critique, si nous en avons reçue, ne devrait-elle pas opérer comme un miroir et nous permettre de nous connaître et de nous découvrir nous-mêmes ?

La philosophie, nous en convenons, est universelle dans son essence, et les problèmes qu'elle étudie sont éternels, dit-on, parce que ce sont les problèmes éternels de l'humain ; mais sachons-le bien, elle s'enracine toujours dans une culture particulière qui la marque.

4 – LES DEMARCHES

Pour rester en cohérence avec les valeurs et les fondements précédemment énoncés, les cheminements à proposer aux élèves doivent, en ce qui concerne la philosophie, s'inspirer du dialogue socratique qui s'inscrit dans une démarche participative débouchant sur la construction du savoir par l'apprenant lui-même. Car « socratiser », c'est accoucher l'esprit des vérités qu'il porte en lui.

Allergique au dogmatisme, la philosophie est débat, confrontation des idées pour faire jaillir la lumière. C'est dans cette dynamique du choc des opinions que doit s'inscrire la stratégie de résolution de problèmes.

Dans cette perspective, les cours systématiquement dictés et l'incitation à la mémorisation passive, en flagrante contradiction avec l'esprit philosophique doivent être bannis. « Il n'y a pas de philosophie que l'on puisse apprendre, on ne peut qu'apprendre à philosopher » (KANT).

3.1. L'activité de l'élève

La démarche d'apprentissage se définit comme un processus de croissance et de changement vécu par l'élève, impliquant l'utilisation de ses ressources internes en interaction avec l'environnement. Elle constitue le cheminement vécu par tout élève en situation d'apprentissage. Il reste à souligner l'importance de la réflexion personnelle et de la recherche par soi-même.

L'élève apprend mieux :

1. lorsqu'il peut dire ce qu'il pense

2. lorsque ses activités s'inscrivent dans des contextes qui lui sont familiers ;

3. lorsque la mise en œuvre de ces activités peut lui permettre de remettre en question ses représentations antérieures.

L'apprentissage implique donc de la part du sujet apprenant un *effort actif de l'esprit* pour, d'une part, intégrer de nouveaux contextes à son champ cognitif, et d'autre part, établir de nouvelles relations entre les savoirs nouveaux et ses acquis antérieurs. Par exemple, passer d'une vision implicite à une pensée philosophique.

3.2. Le rôle de l'enseignant(e).

Les connaissances actuelles sur les processus d'apprentissage des élèves et les objets de cet apprentissage conduisent à mettre l'accent sur trois exigences fondamentales qui guideront l'enseignant(e) dans son travail pédagogique auprès des élèves. Ces exigences sont les suivantes :

- Planifier avec soins les situations d'apprentissage ;
- Favoriser la participation active de l'élève à son propre apprentissage ;
- Favoriser l'accès au travail autonome de l'élève dans ses apprentissages.

<u>Première exigence</u> : Planifier avec soins les situations d'apprentissage.

La qualité des apprentissages et le succès du travail accompli dépendent pour une part importante de la qualité du travail préparatoire de l'enseignant(e).

L'enseignant(e), à cette première étape de son travail :

se documente sur le sujet d'étude et sur les objectifs d'apprentissage qui s'y rapportent ;

- consulte le programme officiel, le guide qui l'accompagne;
- consulte les manuels en usage ;
- consulte des ouvrages de référence ;
- sélectionne les objectifs d'apprentissage en rapport avec le sujet d'étude ;
- définit les activités et les tâches susceptibles d'aider à la réalisation des objectifs identifiés ;
- définit les contextes d'apprentissage ;
- sélectionne les supports, les documents et les sources d'information à mettre à la disposition des élèves ;
- élabore les méthodes de facilitation et les critères d'évaluation ;
- élabore les consignes de travail à donner ;
- définit une progression indicative à proposer aux élèves ;
- hiérarchise les activités et les tâches ;
- détermine les échéances ;
- détermine le travail à faire en classe et le travail à faire en devoir de maison.

<u>Deuxième exigence</u> : Favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage.

L'enseignant(e), pendant la phase de mise en œuvre de la situation d'apprentissage :

stimule la curiosité de l'élève et l'aide à transformer ses interrogations en problèmes à résoudre ;

- présente la situation - problème ;
- propose des activités et/ou des questions pour recueillir les représentations initiales de l'élève par rapport à la situation - problème
- suscite des échanges à propos des représentations des uns et des autres ;
- aide à la confrontation des représentations avec les données de la situation - problème ;
- fait prendre conscience des problèmes et aide à leur formulation
- encourage l'élève à imaginer des pistes de réflexion et à proposer des démarches idoines ;
- prend connaissance des productions et suscite des échanges sur ces productions ;
- propose des pistes d'arbitrage aux éventuels conflits ;
- propose des améliorations aux productions des élèves ;
- aide l'élève dans ses activités de production, de collecte, d'organisation et de traitement de la situation-problème ;
- facilite le retour sur la situation d'apprentissage et aide à l'objectivation des acquis ;
- suscite le retour sur la situation d'apprentissage ;
- aide à la formulation des acquis ;

- aide à dégager des principes et des leçons pour la vie en société ;
- propose à l'élève des situations d'application et de réinvestissement ;
- suscite de la rétroaction sur les résultats de l'élève par rapport aux situations d'application et de réinvestissement.

<u>Troisième exigence</u> : Favoriser l'accès au travail autonome

de l'élève dans ses apprentissages.

Pour progresser (à l'école et dans la vie), il ne suffit pas d'avoir des connaissances ; il faut savoir les utiliser. Seuls ou en groupe, les élèves doivent apprendre à travailler par eux-mêmes afin d'accéder à l'autonomie et à la responsabilité.

L'enseignant(e), pour réaliser cet objectif :

- combine les activités de classe avec des tâches à accomplir en devoirs de maison ;
- détermine les activités à conduire en classe ;
- détermine les tâches à accomplir en devoir de maison ;
- fournit des indications sur les sources d'information à utiliser ;
- fournit des indications sur les échéances à respecter et la nature des productions attendues ;
- vérifie les productions et encourage à l'effort ;
- combine les activités à mener individuellement avec les tâches à accomplir en équipe et celles à - réaliser en séances plénières du groupe - classe ;
- détermine les travaux à effectuer en recherches individuelles ;
- détermine les tâches à accomplir en équipes ;
- encourage l'esprit coopératif ;
- facilite les échanges à l'intérieur et entre les équipes ;
- aide à la mise en commun des productions et à la structuration des acquis :
- encourage l'élève dans sa capacité d'apprendre et le /la soutient tout au long de ses apprentissages ;
- vérifie les productions et encourage à l'effort ;
- aide, en cas de besoin, à démarrer une tâche ou à lever un blocage
- soutient l'élève tout au long de son apprentissage.

II.- PLANIFICATION DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

		Durée en semaines
Situation d'apprentissage n° 1	Du mythe à la philosophie ou l'éveil de la philosophie	14
Situation d'apprentissage n° 2	Introduction à l'étude des Droits de l'Homme : les Droits de l'enfant	12

SITUATION D'APPRENTISSAGE N° 1

DU MYTHE A LA PHILOSOPHIE OU L'EVEIL DE LA PHILOSOPHIE

1. ELEMENTS DE PLANIFICATION :

1.1. Contenus de formation

1.1.1. Compétences

- ***Compétence disciplinaire n° 1*** : S'approprier l'esprit philosophique, un esprit soucieux de vérité et d'objectivité.
- ***Compétence disciplinaire n° 2*** : Produire une œuvre conforme à l'esprit philosophique, satisfaisant aux exigences de vérité et d'objectivité.
- ***Compétence transversale n° 3*** : Exercer sa pensée critique.
- ***Compétence transdisciplinaire n°2***: Agir individuellement et collectivement dans le respect mutuel et l'ouverture d'esprit .

1.1.2. ***Stratégie, Objet d'apprentissage :*** Aux choix de l'enseignant(e).

1.1.3. ***Connaissances notionnelles et techniques*** : Voir rubrique référentiel des connaissances exigibles.

1.2. Stratégies d'enseignement/apprentissage :

- Travail individuel - Travail en groupe - Travail collectif – Résolution de problème(s), recherche documentaire.

1.3. Durée : Seconde A : 2 heures x 2 x 14 semaines

Seconde C et **D :** 2 heures x 1 x 14 semaines

1.4. Critères d'évaluation :

- Précision et justesse des idées;
- Qualité de la formulation des idées;
- Cohérence du discours;
- Pertinence de l'argumentation ;

1.5. Supports :

- Le Criton
- Apologie de Socrate ;
- Manuel de philosophie classe de seconde ;
- Environnement socio- culturel.

1.6. Documents de référence suggérés :

- Dictionnaire philosophique ;
- Introduction à la philosophie (K. JASPERS)

2. Recommandations - Informations/Commentaires

La seconde étant une classe d'initiation à la philosophie, il est important que l'enseignant veille particulièrement à adapter, dès les premières activités, sa démarche pédagogique à la sensibilité et au niveau intellectuel des élèves. Ce qui lui permet d'éviter dès le prime abord, de rebuter ceux-ci en adoptant un style d'expression trop savant, hermétique et finalement obscur incompréhensible et inaccessible.

Dans cette première situation d'apprentissage intitulée « Du mythe à la philosophie ou l'éveil de la philosophie », les enseignants doivent tendre à montrer à leurs jeunes apprenants, à travers quelques activités, que les hommes se sont toujours interrogés sur la vie, les phénomènes naturels et leurs origines, y compris l'homme lui-même, son origine et sa destinée, et que, d'une époque à une autre et dans toutes les sociétés, des explications de tous genres ont été apportées pour calmer la curiosité, la soif de connaître, mais aussi l'angoisse de l'homme face à ses problèmes existentiels.

Il s'agit donc d'évoluer progressivement des mythes (explications des phénomènes par des dieux ou des forces surnaturelles), aux premières tentatives d'explication par des causes naturelles, physiques (l'eau, l'air, la terre, le feu …), pour tendre vers les premiers philosophes (Socrate, Platon, Aristote…).

Dans le même temps, il s'agit pour l'enseignant, à travers la mise en œuvre d'exercices répétés, d'assurer à ses apprenants, la maîtrise progressive des techniques du commentaire de textes et de la dissertation philosophique.

3. **PROGRESSION SUGGEREE : SA N°1 : 14 SEMAINES**

	CONTENU	DUREE*	SUPPORTS
Activités 1 et 2 :	MISE EN SITUATION	2 x2 heures toutes séries	-Texte relatif à la situation de départ pouvant susciter l'intérêt et la curiosité des élèves.
	REALISAT ION		
Activité 1 :	**Introduction à l'histoire de la philosophe** :		
Séquence 1 :	Le mythe, 1ère forme d'explication du monde	A : 2x2 h C,D : 2x2h	BIBLE : La Genèse Mythologie grecque Littérature orale africaine La République Livres 2,7, 10.
Séquence 2 :	Du mythe à la philosophie : **Les présocratiques** : Thalès, Anaximandre, Héraclite…	A : 2hx3 C, D : 2x2h	-Extraits de textes des Présocratiques -Mythe et métaphysique : G.GUSDORF
Méthode 1	**Introduction au Commentaire de texte : la grille de lecture**	**2 Heures**	
Séquence 3 :	SOCRATE : -Sa vie -L'ironie et la maïeutique	A : 3x2h C, D : 2x2h	-Histoire de la philosophie : E.BREHIER - Histoire de la philosophie : T.ORIOL - Tous autres documents pertinents
Méthode 2	**Le commentaire de texte (suite)**	**2 Heures**	
Séquence 4 :	PLATON : -Vie et œuvre -Le mythe de la caverne	A : 2x3h C, D : 2x2h	La République : Livre7 (PLATON)
Activité2 :	**Qu'est-ce que la philosophie ?** - Généralités - Philosophie et science	Séries A : 2x3 heures Séries C et D : 2x2 heures	Dictionnaire de philosophie -Tout document de philosophie. - Manuel de la philosophie classe de seconde

Méthode 3	**La dissertation philosophique**	**2 Heures**	
<u>Activité 3</u>:	**Etude Thématique du <u>Criton</u>.** -Philosophie et vie publique -Philosophie et éducation du citoyen -Philosophie et obéissance aux lois de la cité	Toutes Séries : 3x2h	<u>Le Criton</u> <u>-Apologie de Socrate</u> - Manuel de philosophie classe de seconde. - Tout document philosophique
Méthode 4	**La dissertation philosophique**	**2 Heures**	
	RETOUR ET PROJECTION		
<u>Activité 1 :</u>	Bilan des acquis sur l'étude du thème : du mythe à la philosophie.	2x2 heures Toutes séries	- Questionnaire d'évaluation (formative)
<u>Activité 2 :</u> **Méthode 5 (Bilan de l'apprentissage)**	Réinvestissement **La dissertation philosophique** **Le commentaire de texte philosophique**	2 heures Toutes séries **2 Heures** **2 Heures**	

- Les prévisions de temps de travail proposées dans la présente progression suggérée ne tiennent pas compte des éventuels travaux de maison à effectuer par les élèves soit individuellement, soit en groupe.

4. DEROULEMENT

Situation possible de départ

Texte N°1

C'est en effet l'étonnement qui poussa, comme aujourd'hui, les premiers penseurs aux spéculations philosophiques (1). Au début, leur étonnement porta sur les difficultés qui se présentaient les premières à l'esprit ; puis, s'avançant ainsi peu à peu, ils étendirent leur exploration à des problèmes plus importants, tels que les phénomènes de la Lune, ceux du Soleil et des Etoiles, enfin la genèse de l'Univers. Or apercevoir une difficulté et s'étonner, c'est reconnaître sa propre ignorance, et c'est pourquoi aimer les mythes c'est, en quelque façon, se montrer philosophe, car le mythe est composé de merveilleux.

(1) L'idée selon laquelle l'étonnement est le commencement de la science est empruntée à Platon, *Théétète, 155 d.*

Aristote, *Métaphysique*, A2, 982 b, trad. Tricot, Vrin, 1966, t. 1, p.16-17

Texte N° 2

Le point de départ de la philosophie authentique se trouve dans l'étonnement, dans l'admiration ou dans l'angoisse (1). Une fêlure se manifeste dans l'existence ; il faut colmater la brèche du doute et de l'indécision. La pensée met de l'ordre dans le désordre […]. On appelle philosophie, chez tous les hommes, si simples soient-ils, les principes élémentaires traduisant la justification que se donne la personne de sa place dans le monde et de son accord avec l'univers. Fruste ou élaborée, ce que la réflexion recherche, c'est toujours un état de paix, de soi à soi, de soi aux autres et de soi au monde – principe d'une orientation ontologique, en foi de quoi l'homme se trouve à l'aise dans son paysage.
En ce sens, la fonction de la philosophie n'est pas différente de la fonction du mythe. La même intention anime l'œuvre des penseurs, d'Héraclite à Descartes et à Kant. […] Le mythe est la première forme de cette adaptation spirituelle de la communauté humaine à son environnement. Il procure une première lecture du monde, une première mise en place dans l'espace et dans le temps.

(1) **Aristote**, *Métaphysique*, A2, 982 b, trad. Tricot, Vrin, 1966, t. 1, p.16-17

Georges GUSDORF, *Mythe et Métaphysique*, Flammarion, 1984, Paris, p.338.

Tâche

Procéder à l'initiation progressive des élèves à l'histoire de cette discipline nouvelle qu'est la philosophie, à travers quelques activités permettant de découvrir son origine, sa nature, son évolution et sa fonction hier et aujourd'hui.

Initier les élèves de façon systématique, aux méthodes du commentaire de textes et de la dissertation philosophiques.

Procédure

- Prendre connaissance des textes de la situation de départ et montrer combien, tout naturellement, comme poussé par un besoin irrésistible de comprendre le monde et de s'y situer, l'homme s'est donné des explications qui, progressivement ont évolué, du **mythe, « première lecture du monde »**, à la philosophie, puis à la science…

- A partir de quelques exemples puisés dans la tradition orale africaine, dans la littérature religieuse ou dans les dialogues platoniciens, étudier la nature et les fonctions du mythe et ce qui le différencie des contes et légendes;

- Prendre connaissance des explications ou des « lectures du monde » proposées tour à tour par les **présocratiques,** appelés aussi « physiocrates » et saisir l'évolution qui s'opère dans la rationalisation, par rapport au mythe ;

- Découvrir et étudier **Socrate**, sa « mission » et sa méthode, puis **Platon** son disciple à travers sa philosophie dont l'expression la plus élaborée est un mythe, « le mythe de la caverne » ;

- S'interroger ensuite, à ce niveau, sur la nature de la philosophie aujourd'hui, sa méthode, sa fonction et ses rapports avec la science ;

- Procéder enfin à l'étude thématique du dialogue de Platon, ***Le Criton***, en analyser les idées en insistant sur leur portée;

- Réinvestir les acquis dans une situation de vie courante.

CHEMINEMENT

<table>
<tr><td></td><td>❑ EXPRIMER SA PERCEPTION</td></tr>
<tr><td rowspan="2">MISE EN SITUATION</td><td>Activité 1 :
l’enseignant introduit une situation de départ sur l’origine du monde ou demande si un apprenant en connaît une qu’il voudrait bien raconter à ses camarades.

Les élèves échangent entre eux sur les idées évoquées dans la situation de départ.
A cette occasion ils ou elles s’exercent à :
- exprimer chacun et chacune sa perception des idées évoquées ;
- établir des relations entre les idées évoquées et leurs préjugés ou idées préconçues.

Pour les faire entrer dans le sujet d’étude, l’enseignant les invite à prendre connaissance du texte d’ARISTOTE qu’il étudie avec les apprenants.

A la fin de cette séquence, l’enseignant propose à ses élèves comme travail de maison, le texte de G. Gusdorf à préparer pour la séquence suivante.</td></tr>
<tr><td>❑ CIRCONSCRIRE L’OBJET D’ETUDE</td></tr>
</table>

	Activité 2 : **Les élèves exploitent leurs travaux de maison sur Mythe et Métaphysique de G. GUSDORF, pour préciser leur connaissance sur le mythe et son rapport avec la philosophie : ceci devra permettre, avec le concours de l'enseignant, de rédiger une introduction générale à la Situation d'Apprentissage N° 1.** A cette occasion, les élèves s'exercent à : - confronter leurs impressions ; - relever les éventuels points de divergence ; - tracer des pistes de réflexion sur la base des meilleures idées issues de leur débat. L'enseignant (e) fait un bref commentaire des idées exprimées puis s'appuie sur les contradictions pour expliquer l'intérêt qu'il y a à découvrir le mythe et la philosophie, et à mettre en évidence leur fonction commune.

	❑ **R E A L I S A T I O N**
	❑ **Collecter et apprécier les travaux de maison pour répondre à une préoccupation.**
	<u>Activité 1 :</u> **<u>Séquence</u> N°1 : Le mythe, première forme d'explication du monde** **Les élèves exploitent leurs travaux de maison pour tenter de comprendre la nature du mythe, sa fonction, ce qui le distingue des contes et légendes ;** **A cette occasion, les élèves s'exercent à :** - se remettre en mémoire le sujet d'étude ; - exposer brièvement quelques mythes de leur connaissance ; - prendre connaissance de mythes existant dans leur culture et dans d'autres cultures ; - dégager les points communs ; - élaborer une définition du mythe ; - communiquer les résultats soit par écrit, soit oralement ; **L'enseignant(e), à son tour**, porte à leur connaissance quelques mythes tirés de la littérature philosophique : le mythe de Sisyphe, le mythe d'Œdipe, l'anneau de Gygès, le mythe d'Er, le mythe de l'éternel retour, le mythe de la caverne… A la fin des échanges sur ces différents mythes de la littérature philosophique, l'enseignant fait le point avec ses apprenants pour dégager les caractéristiques du mythe, sa fonction et son niveau de rationalité par rapport aux explications qui seront proposées plus tard par les présocratiques. A la fin de cette séquence, l'enseignant invite ses élèves à faire des recherches sur ces premiers philosophes appelés les « présocratiques » et leurs conceptions du monde.

REALISATION

Activité 1 :

<u>Séquence</u> N°2 : Du mythe à la philosophie : les présocratiques

Les élèves exploitent leurs travaux de maison pour montrer qu'à partir du VI siècle avant J-C est apparue dans la Grèce antique une nouvelle forme d'explication du monde dont les auteurs tentent de partir de causes naturelles pour expliquer le monde et les phénomènes.

Les élèves exposent les résultats de leurs recherches sur les présocratiques :

A cette occasion, ils s'exercent à :

- se remettre en mémoire le sujet d'étude ;
- exposer brièvement les résultats de leurs recherches ;
- dégager les points communs ;
- communiquer les résultats soit par écrit, soit oralement ;

L'enseignant(e), à son tour, porte à leur connaissance quelques extraits de textes des présocratiques, et avec ses apprenants, procède à leur analyse de manière à répondre aux préoccupations suivantes :

1- Comment les ''philosophes '' ci-après expliquent-ils le monde : Thalès, Anaximandre, Anaximène, Pythagore, Héraclite, Parménide, Empédocle, Démocrite etc. ?
2- Quelles différences observe-t-on entre leurs explications et le mythe ?
3- Est-ce déjà de la philosophie ? Est-ce déjà de la science ?

A la fin de cette séquence, l'enseignant invite ses élèves à faire des recherches sur Socrate, sa vie et sa méthode de travail.

<u>Séquence</u> N°3 : **SOCRATE**

Les élèves exposent les résultats de leurs recherches sur Socrate :

A cette occasion, ils s'exercent à :

- se remettre en mémoire le sujet d'étude ;
- exposer brièvement les résultats de leurs recherches sur la vie de Socrate;
- dégager les points communs ;
- communiquer les résultats soit par écrit, soit oralement ;

L'enseignant (e) à son tour introduit des textes à partir desquels les élèves pourront découvrir la mission de Socrate , puis sa méthode.

La première partie de cette séquence consistant à étudier la vie et la mission de Socrate, la seconde partie sera consacrée à l'étude de l'ironie et de la maïeutique.

L'enseignant invite donc les élèves à prendre possession du texte de Socrate sur « l'art d'accoucher les âmes », et à le préparer à la maison pour la deuxième partie de cette séquence.
A la fin de cette séquence, l'enseignant propose aux élèves un travail de recherche sur Platon, sa vie et sa philosophie.

R E A L I S A T I O N

Activité 1 (suite) :

<u>Séquence</u> N°4 : PLATON

Les élèves exposent les résultats de leurs recherches sur Platon :

A cette occasion, ils s'exercent à :

- se remettre en mémoire le sujet d'étude ;
- exposer brièvement les résultats de leurs recherches sur la vie de Platon;
- dégager les points communs ;
- communiquer les résultats soit par écrit, soit oralement ;

L'enseignant(e), à son tour, porte à leur connaissance quelques informations sur la philosophie de PLATON en s'appuyant sur ***le mythe de la caverne*** (livre VII de la République).

A la fin de cette séquence, l'enseignant invite ses élèves à faire des recherches sur la notion de philosophie.

R E A L I S A T I O N

<u>Activité</u> 2 : Qu'est-ce que la philosophie?

<u>Séquence</u> 1 : généralités

Les élèves exploitent leurs travaux de maison pour montrer qu'il existe en dehors de la définition étymologique du mot, d'autres définitions proposées par certains auteurs. Elles ne se contredisent pas, mais elles se complètent plutôt.

A cette occasion les élèves s'exercent à :

- se mettre en mémoire l'objet d'étude, sa définition, son objet, son but et sa méthode ;
- mobiliser toutes les connaissances nécessaires relatives à l'analyse de cette notion avec des supports textuels.

L'enseignant propose ensuite une démarche en trois temps pour étudier chaque thème :
-première étape : faire un compte rendu assez bref des travaux de maison ;
-deuxième étape : faire le point à partir d'une confrontation objective des résultats de recherche ;
-troisième étape : mettre de l'ordre dans le travail accompli.

A la fin de cette séquence l'enseignant propose aux apprenants un travail de recherche sur le rapport entre la science et la philosophie.

Séquence 2 : rapport entre science et philosophie. (rapport historique et rapport logique).

Les élèves exploitent leurs travaux de recherche pour montrer qu'il existe un rapport historique et logique entre la science et la philosophie.

A la fin de cette séquence l'enseignant apporte des informations pour préciser ce qui distingue la science et la philosophie du point de vue orientation, étendue, méthode et valeur des résultats. Et il revient ensuite pour montrer le service que les deux se rendent mutuellement.

A la fin de cette activité, l'enseignant propose aux apprenants un travail de maison sur l'étude du ***Criton*** de PLATON.

<u>Activité</u> 3 : Etude thématique du *CRITON*

Les élèves exploitent les travaux de recherche pour entreprendre une analyse des principaux thèmes de l'ouvrage de PLATON : *CRITON* que sont :

- philosophie et vie publique
- philosophie et éducation du citoyen
- philosophie et obéissance aux lois de la cité.

A cette occasion les élèves s'exercent à :

- se mettre en mémoire les thèmes en étude ;
- mobiliser toutes les connaissances nécessaires à leur analyse sur la base de la confrontation des résultats de leurs recherches ;
- mettre de l'ordre dans le travail accompli ;
- communiquer les résultats par écrit ou oralement en satisfaisant aux exigences de vérité et d'objectivité.

L'enseignant précise la nature du travail à faire puis propose une démarche en trois étapes :
-<u>Première étape</u> : faire un compte rendu assez bref des travaux de recherche sur les thèmes étudiés,
-<u>Deuxième étap</u>e : faire le point à partir d'une confrontation objective des résultats de ces recherches ;
- <u>Troisième étape</u> : mettre de l'ordre dans le travail accompli

L'enseignant précise les stratégies et les durées nécessaires à l'exécution de chacune des étapes précédemment identifiées et reste disponible pour aider à leur accomplissement.

N.B. : après chaque activité intervient le bilan qui sera renvoyé ici à la partie des connaissances exigibles.

RETOUR ET PROJECTION

Activité1

Bilan des acquis sur le thème : Du Mythe à la philosophie ou l'éveil de la philosophie.

EVALUATION FORMATIVE

L'enseignant propose des exercices variés sur les notions et les thèmes étudiés en vue d'aider les élèves à vérifier et /ou à consolider les connaissances nouvellement acquises.
Ces exercices pourraient prendre diverses formes par exemple :

- Exercices sur texte avec pour consigne la mise en évidence de la problématique, des enjeux et de la portée du texte ;

- Sujets de réflexion avec pour consigne : l'élaboration d'une introduction (à partir d'une problématique bien formulée) et d'une argumentation bien détaillée ;

- Questionnaire sur l'histoire de la philosophie (mythe, les présocratiques, Socrate et Platon d'une part, d'autre part la définition de la philosophie et l'ouvrage du Criton) ;
- Etc. .

Il ou elle propose des activités de consolidation et d'approfondissement des apprentissages.

Objectiver les savoirs construits et les démarches utilisées.

Les élèves sont invités à procéder chacun (individuellement) à un retour sur l'ensemble des activités d'apprentissage relatives aux thèmes et aux notions étudiés et à exprimer (par écrit de préférence) :

- Les savoirs nouveaux qu'ils ont construits sur le sujet d'étude ;
- Ce qu'ils ont retenu des démarches qui les ont conduits à ses savoirs nouveaux ;
- En quoi ces savoirs nouveaux ont contribué à modifier leur manière de pensée et leur attitude.

L'enseignant fait lire quelques productions d'élève qu'il ou elle commente, les fait expliciter éventuellement par leur auteur et fait partager par l'ensemble de la classe.

<u>Activité 2</u> : réinvestir ses acquis dans une situation de la vie courante.

(les textes d'appui sont au choix de l'enseignant)

Tâche : expliquer et discuter ce texte.

Procédure

Faire une lecture silencieuse du texte ;
Dégager la problématique du texte.
Préciser l'intention de l'auteur ;
Dégager les différentes articulations du texte
Mettre en évidence les enjeux et la portée du texte

Activité 2-1

Les élèves expriment et échangent leurs points de vue sur l'ensemble des problèmes que pose cette situation d'apprentissage.

CONNAISSANCES EXIGIBLES

L'émerveillement et l'étonnement des hommes face à l'univers et aux phénomènes qui s'y produisent, les poussèrent à des questionnements. A ces questionnements ils ont apporté à travers les âges, diverses formes de réponses. Ce furent au départ des mythes.
Le mythe est un récit imaginaire qui met en scène des êtres surnaturels pour expliquer les phénomènes dont on ignore le mécanisme. Il se distingue du conte, de la légende et de la fable.

Mais à partir du VI siècle avant J-C, apparurent des formes d'explication rationnelle du monde avec quelques savants grecs. Elles ont été surtout développées par des penseurs comme : Thalès, Anaximandre, Anaximène, Pythagore, Héraclite, Parménide, Empédocle et Démocrite.

Leurs préoccupations avaient porté sur la détermination du principe à partir duquel l'univers avait été formé. Les uns et les autres avaient assimilé ce principe explicatif des choses à un élément de la nature. Aussi, parce qu'ils avaient le regard tourné vers l'univers, on a dit que la philosophie était cosmocentrique et que leur philosophie était de la cosmogonie.

Socrate a critiqué cette attitude de l'Homme qui consiste à tourner le regard vers l'univers alors qu'il ignorait tout sur lui-même. D'où il l'invita à mettre en œuvre la consigne inscrite au fronton du temple de Delphes : « connais-toi toi-même ». Et c'est depuis lors que la philosophie tourna le regard vers l'Homme et le prit comme objet de connaissance. Elle devint alors anthropocentrique. Socrate n'ayant rien écrit, on ne le connut qu'à travers les dialogues de son disciple Platon.

Montrer que répondre à la question : qu'est-ce que la philosophie ? n'est pas une entreprise aisée, à cause des diverses interprétations du mot philosophie.
Montrer aussi que la philosophie peut atteindre tout homme, mais tout homme n'est pas philosophe car toute conception du monde ou de la vie n'est pas de la philosophie.
Souligner que l'objet de la philosophie, c'est l'homme, que sa méthode, c'est la réflexion critique et son but la Vérité.

S'agissant du rapport entre la science et la philosophie, montrer qu'au départ les deux domaines du savoir étaient confondus et ce jusqu'au XVII siècle (se référer à l'arbre de René DESCARTES), mais progressivement les différentes sciences se détachèrent de la philosophie et se constituèrent en un corps de savoir bien particulier avec leur propre objet d'étude, leur méthode et leur but. Ce qui fait penser à une opposition entre la science et la philosophie. Alors qu'en réalité le rapport entre la science et la philosophie réside dans leur complémentarité et les services mutuels que les deux se rendent.

L'étude du Criton permettra de comprendre que : l'attitude du philosophe diffère de celle d'un simple citoyen, bien que ce dernier n'ait pas souvent bonne presse au sein de la société dans laquelle il vit. Il est traité d'inadapté social, de rêveur, d'utopiste, etc. Socrate n'apparaissait-il pas comme un dangereux subversif qui trouble l'ordre public ? D'où sa difficile cohabitation avec ses concitoyens. Mais en refusant la proposition d'évasion que lui faisaient ses amis, Socrate veut montrer qu'il entend rester fidèle à ses idéaux de vertu, de vérité, de justice et d'obéissance aux lois de la cité qu'il avait toujours prônés.

SITUATION D'APPRENTISSAGE N°2

Introduction aux Droits de l'homme : LES DROITS DE L'ENFANT

1- ELEMENTS DE PLANIFICATION

1.1- CONTENUS DE FORMATION

1.1.1- Compétences

- Compétence disciplinaire N°3 : Agir en toutes circonstances comme un citoyen du monde
- Compétence transversale N°1 : Exploiter l'information disponible
- Compétence transversale N°2 : Résoudre une situation problème
- Compétence transversale N°3 : Exercer sa pensée critique
- Compétence transversale N°6 : Travailler en coopération
- Compétence transversale N°7 : Faire preuve de sens éthique
- Compétence transversale N°8 : Communiquer de façon précise et appropriée
- Compétence transdisciplinaire N°1 : Affirmer son identité personnelle et culturelle dans un monde en constante évolution
- Compétence transdisciplinaire N°2 : Agir individuellement et collectivement dans le respect mutuel et l'ouverture d'esprit
- Compétence transdisciplinaire N°3 : Se préparer à intégrer la vie professionnelle dans une perspective de réalisation de soi et d'insertion dans la société
- Compétence transdisciplinaire N°5 : Agir en harmonie avec l'environnement dans une perspective de développement durable

1.1.2- Stratégie, objet d'apprentissage

Au choix de l'enseignant

1.1.3- Connaissances notionnelles et techniques

Voir rubrique contenus de formation de la situation d'apprentissage

1.2- STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE

Questions-réponses, brainstorming, jeux de rôle, étude de cas, travail individuel, travail en groupe, travail collectif, recherche documentaire, enquête, exposé, visualisation de film suivi de débats, conception et réalisation de projets divers d'écriture, de veille citoyenne etc.…

1.3- DUREE

Seconde A et B : 2 H x 2 x 12 Semaines

Seconde C et D : 2 H x 12 Semaines

1.4- CRITERES D'EVALUATION

- Degré d'appréhension de la question des Droits de l'Homme et des avancées dans la lutte pour leur respect
- Perception des difficultés et des disparités dans la jouissance de ces droits par les personnes de divers statuts sociaux
- Maîtrise des droits de l'enfant en lien avec les caractéristiques et les besoins de l'enfance
- Capacité de questionnement sur les fondements des droits de l'enfant en relation avec les bouleversements des représentations sociales qu'ils induisent
- Perception des rapports entre les droits de l'enfant, la paix et le développement durable

1.5- SUPPORTS

- Environnement socioculturel

1.6- DOCUMENTS DE REFERENCES SUGGERES

- Anthologie des Droits de l'Homme
- Guide des Droits de l'Homme : (BERCIS Pierre,)
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (ONU, 1948)
- Convention relative aux Droits de l'Enfant (20 novembre 1989)
- Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (Juin 1981)
- Constitution Béninoise (Décembre 1990)
- Code des Personnes et de la Famille (2004)

2- DEROULEMENT

Situation de départ possible (voir guide de l'enseignant)

Tâche :

* S'interroger sur la position que l'homme occupe dans le monde pour appréhender l'esprit et les avancées dans la conquête des Droits de l'homme
* Fonder ensuite les droits de l'enfant sur les caractéristiques, les besoins et les problèmes de l'enfance
* Etablir des liens entre droits de l'enfant et développement durable

Procédure :

- Faire l'étude de vocabulaire des termes techniques suivants : déclaration, charte, convention, contrat, droit naturel, droit positif, citoyenneté, violation, etc.
- Etablir que l'homme par les facultés qui le distinguent des autres êtres vivants (conscience, raison, intelligence, liberté) mérite de fait un traitement particulier dans le cosmos
- Etudier succinctement les droits de l'homme et leur avancée dans le temps à travers l'esprit des Droits de l'homme, leur évolution et leur extension à toutes les couches sociales
- Examiner les poches de résistance à cette évolution notamment la situation des enfants face aux droits de l'homme
- Etudier les droits de l'enfant dans leur rapport avec les besoins et les problèmes de l'enfance
- Traiter succinctement du cas des enfants africains
- Etablir que le développement humain durable par lequel l'homme tente de s'empêcher d'être une menace pour sa propre espèce, les autres et l'ensemble de la nature passe aussi par le respect des droits de l'homme et ceux de l'enfant
- Réinvestir tous ces acquis après l'objectivation des savoirs, l'évocation des difficultés du parcours d'apprentissage, dans des situations de vie courante.

L'apprenant peut ici réaliser différents projets d'écriture ou d'actions individuelles ou collectives dans le sens de la veille citoyenne face à la protection des droits de l'homme en général et ceux de l'enfant en particulier.

3- PROGRESSION SUGGEREE

Séries A et B : 02 heures x 2 x 12 semaines

Total …48 heures

	CONTENU	DUREE	SUPPORTS
Activités 1 et 2 :	**MISE EN SITUATION**	2x2 heures	Texte d'appui pouvant susciter l'intérêt des apprenants sur la problématique des Droits de l'Homme
REALISATION			
Activité 1 :	Les Droits de l'Homme : des origines à nos jours	3x2 heures	* Texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 * Texte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) du 10 décembre 1948 * Guide des Droits de l'Homme : La conquête des libertés (Bercis Pierre…) * Anthologie des Droits de l'Homme
Méthode 1:	Etude de textes ou sujets de réflexion sur la conquête des droits	2x2 heures	
Activité 2 :	Inégalités tenaces et droits catégoriels	2x2 heures	* Les publications des Nations Unies sur la situation des personnes vulnérables dans le monde * Un monde digne des enfants, Unicef, 2006
Méthode 2 :	Etude de textes ou sujets de réflexion sur les droits catégoriels	2x2 heures	

Activité 3 :	L'enfant : ses besoins, ses problèmes et ses droits	2 Heures	* L'enfant n'est pas une personne (Jean Claude Quental, Temps d'arrêt, 2008) * L'aide aux enfants victimes de maltraitance (Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance, temps d'arrêt, 2008) * Texte de la Convention relative aux droits de l'enfant, ONU Nov. 1989

	CONTENU	**DUREE**	**SUPPORTS**
Activité 4 :	Les droits de l'enfant béninois	2x2… heures	* L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique noire (P. ERNY) * Le Code des Personnes et de la Famille (Bénin, 2004) * Le Code de l'Enfant au Bénin (octobre 2007)
Méthode 3 :	Etude de textes ou sujets de réflexion sur la **problématique des droits de l'enfant au Bénin**	2x2 heures	
Activité 5 :	Droits de l'enfant et développement humain durable	2x2…. Heures	Le développement durable (Thierry LIBAERT, André GUERIN)
RETOUR ET PROJECTION			
Activité 1 :	Bilan des acquis sur les Droits de l'Homme et ceux de l'enfant	2 heures	Questionnaire d'évaluation formative
Activité 2 :	Réinvestissement	2x2 heures	Utilisation de supports variés pour la réalisation des actions projetées

Les prévisions de temps proposées dans la présente progression ne tiennent pas compte des éventuels travaux de maison à effectuer par les élèves soit individuellement soit en groupe.

3- PROGRESSION SUGGEREE (suite)

Série C et D : …2 heures x 1 x 12 semaines

Total : 24 heures

	CONTENU	DUREE	SUPPORTS
Activités 1 et 2 :	**MISE EN SITUATION**	4 heures	Texte d'appui pouvant susciter l'intérêt des apprenants sur la problématique des Droits de l'Homme
REALISATION			
Activité 1 :	Les Droits de l'Homme : des origines à nos jours	2. heures	* Texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 * Texte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) du 10 décembre 1948 * Guide des Droits de l'Homme : La conquête des libertés (Bercis Pierre…) * Anthologie des Droits de l'Homme
Activité 2 :	Inégalités tenaces et droits catégoriels	2. heures	* Les publications des Nations Unies sur la situation des personnes vulnérables dans le monde * Un monde digne des enfants, Unicef, 2006
Activité 3 :	L'enfant : ses besoins, ses problèmes et ses droits	2 Heures	* L'enfant n'est pas une personne (Jean Claude Quental, Temps d'arrêt, 2008) * L'aide aux enfants victimes de maltraitance (Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance, temps d'arrêt, 2008) * Texte de la Convention relative aux droits de l'enfant, ONU Nov. 1989

	CONTENU	DUREE	SUPPORTS
Activité 4 :	Les droits de l'enfant béninois	4 heures	* L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique noire (P. ERNY) * Le Code des Personnes et de la Famille (Bénin, 2004) * Le Code de l'Enfant au Bénin (octobre 2007)
Activité 5 :	Droits de l'enfant et développement humain durable	4. Heures	Le développement durable (Thierry LIBAERT, André GUERIN)
RETOUR ET PROJECTION			
Activité 1 :	Bilan des acquis sur les Droits de l'Homme et ceux des Enfants	2 heures	Questionnaire d'évaluation formative
Activité 2 :	Réinvestissement	4.. heures	Utilisation de supports variés pour la réalisation des actions projetées

Les prévisions de temps proposées dans la présente progression ne tiennent pas compte des éventuels travaux de maison à effectuer par les élèves soit individuellement soit en groupe.

SITUATION D'APPRENTISSAGE N°2

INTRODUCTION AUX DROITS DE L'HOMME : LES DROITS DE L'ENFANT

1- ELEMENTS DE PLANIFICATION

1.1- Contenus de formation

2- DEROULEMENT

3- PROGRESSION SUGGEREE

4- CHEMINEMENT

SITUATION POSSIBLE DE DEPART

Texte :

De la maîtrise du secret de la parole on passe ainsi à celle de la douleur, élément pédagogique central. [….] Des occasions de maîtrise de soi sont offertes tout au long du stage. Dans le Laba Tchadien, chez les Massa et les Toupouri, le jeune est couché dans les épines, la face contre terre, entendant planer au-dessus de lui la voix terrifiante de la « mère laba ». De dures sanctions marquent chaque transgression. La brimade et l'injure sont systématiques, laissées à la libre initiative des gardiens. Certains moments de la journée sont réservés aux fustigations et flagellations. En Oubangui, on expose les jeunes aux morsures des fourmis et on les oblige à chercher du miel sauvage sans enfermer la ruche au préalable. Tout cela doit être supporté stoïquement, sans révolte et sans murmure. Les conditions de vie sont très dures : jeûnes, mauvaise nourriture, obligation de dormir nu sur le sol alors que les camps ont souvent lieu au moment de la période sèche et froide, bains de très bon matin, punitions et travaux, brûlures.

P. ERNY, L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique noire.

Tâche : Mener des réflexions sur le statut de l'homme pour appréhender le bien fondé des droits humains et la nécessité de les promouvoir.

Procédure :

- Faire l'étude de vocabulaire des termes techniques suivants : déclaration, charte, convention, contrat, droit naturel, droit positif, citoyenneté, violation, etc.
- Etablir que l'homme par les facultés qui le distinguent des autres êtres vivants (conscience, raison, intelligence, liberté) mérite de fait un traitement particulier dans le cosmos
- Etudier succinctement les droits de l'homme et leur avancée dans le temps à travers l'esprit des Droits de l'homme, leur évolution et leur extension à toutes les couches sociales
- Examiner les poches de résistance à cette évolution notamment la situation des enfants face aux droits de l'homme
- Etudier les droits de l'enfant dans leur rapport avec les besoins et les problèmes de l'enfance
- Traiter succinctement du cas des enfants africains
- Etablir que le développement humain durable par lequel l'homme tente de s'empêcher d'être une menace pour sa propre espèce, les autres et l'ensemble de la nature passe aussi par le respect des droits de l'homme et ceux de l'enfant
- Réinvestir tous ces acquis après l'objectivation des savoirs, l'évocation des difficultés du parcours d'apprentissage, dans des situations de vie courante.

L’apprenant peut ici réaliser différents projets d’écriture ou d’actions individuelles ou collectives dans le sens de la veille citoyenne face à la protection des droits de l’homme en général et ceux de l’enfant en particulier.

	EXPRIMER SA PERCEPTION
MISE EN SITUATION	**<u>Activité 1</u> : Les élèves échangent entre eux sur les idées évoquées dans la situation de départ.** A cette occasion les apprenants s’exercent à : • Exprimer leurs représentations initiales sur les idées évoquées. Pour les faire entrer dans le sujet d’étude, l’enseignant(e), en prenant appui sur la situation de départ, aborde la question des droits humains, leur sens, leur conquête et leur impact dans le progrès social. Après une analyse attentive du texte d’appui, les apprenants : • identifieront le thème du texte • dégageront les principes fondamentaux de l’éduction traditionnelle en Afrique noire • dénombreront les différents droits humains violés dans le processus de formation de la jeunesse dans ce texte • établiront un lien entre l’éducation traditionnelle et l’éducation moderne afin de mettre en évidence les divergences et les similitudes • se prononceront sur la possibilité ou non de parler de maltraitance quand un système éducatif sacrifie le bien-être de l’enfant au profit des valeurs morales • analyseront l’impact des systèmes éducatifs reposant sur la brutalité et la brimade dans le développement psychoaffectif des sujets • examineront enfin les conflits culturels que peut engendrer la volonté d’universalisation des Droits de l’Homme

	CIRCONSCRIRE L'OBJET D'ETUDE
	Les apprenants passent de leurs impressions à la formulation de questions pertinentes relatives aux thèmes identifiés. A cette occasion, ils s'exercent à : • confronter leurs impressions • relever d'éventuels points de divergence • tracer des pistes de réflexions sur la base des meilleures idées issues de leur débat • formuler la/les problématiques(s) adéquates. L'enseignant(e) fait un bref commentaire des idées exprimées, puis s'appuie sur les contradictions pour expliquer l'intérêt de la réflexion sur : • le statut de l'homme en tant que personne c'est-à-dire une fin en soi et non un moyen, un sujet libre et responsable ne pouvant être soumis à des traitements inhumains et dégradants. Se basant sur les réponses présentées au tableau par deux ou trois groupes d'apprenants, l'enseignant(e) assiste la classe dans la rédaction du texte introductif de la S.A. N°3 en tenant évidemment compte de l'ensemble des préoccupations exprimées dans la situation de départ. Ledit texte introductif permettra de : • montrer que la nature humaine par sa spécificité est source de droits qu'on appelle droits naturels qui visent le développement harmonieux, l'épanouissement de tous les hommes sans exception • s'interroger sur le lien entre ces droits naturels et les Droits de l'Homme • se préoccuper de la réalité des droits de l'homme dans le monde notamment la situation des enfants • s'interroger sur le statut de l'enfant en tant que personne • explorer le lien entre les représentations de l'enfant et la reconnaissance de ses droits • enfin s'interroger sur la possibilité d'un monde meilleur sans la reconnaissance et la protection des droits de tous. **N.B :** L'enseignant(e) bien entendu rédige au préalable ses fiches de cours avant d'entrer en situation pédagogique. En tant qu'animateur et guide du groupe classe, il devra en tenant compte de ses propres recherches aider les apprenants à construire leurs savoirs conformément à l'esprit et à la démarche que suggèrent les programme d'études en vigueur. L'enseignant(e) donne à la fin de cette activité, des travaux de maison aux apprenants en vue de la préparation de la séquence suivante. A titre indicatif, le présent guide propose ce qui suit : • qu'est-ce que les Droits de l'Homme ? Ont-ils existé de tous temps ? • quelles relations établir entre les droits naturels et les Droits de l'Homme ? • définition des mots et expressions suivants : contrat ; convention ; traite ; charte ; déclaration ; citoyenneté ; violation ; droit naturel ; droit positif. • les Droits de l'Homme sont-ils aujourd'hui une réalité partout et

	pour tous dans le monde actuel ?
	Collecter et apprécier les travaux de maison pour répondre à une préoccupation
REALISATION	**<u>Activité 1</u> : Les Droits de l'Homme : genèse, conquêtes et actualité** Les apprenants exploitent leurs travaux de maison pour faire l'historique des Droits de l'Homme et présenter l'état actuel des Droits de l'Homme dans le monde. A cette occasion ils s'exercent à : • se remettre en mémoire le sujet d'étude • exposer brièvement les résultats de leurs recherches • confronter ces résultats pour en dégager les points communs et les idées maîtresses • faire la synthèse des idées essentielles relatives à la genèse des Droits de l'Homme, à l'histoire de leurs conquêtes et à leur actualité dans le monde • communiquer les résultats soit par écrit soit oralement, tout en ayant à cœur le souci de vérité d'objectivité L'enseignant(e) précise la nature du travail à faire, les stratégies, les durées et les supports nécessaires puis propose aux apprenants la démarche en trois étapes suivantes : **<u>Première étape</u> :** exposer brièvement les résultats de leurs recherches sur la genèse des Droits de l'Homme, les faits marquants de la conquête des Droits de l'Homme et la réalité des Droits de l'Homme dans le monde **<u>Deuxième étape</u> :** faire le point des idées maîtresses à partir de la confrontation des résultats **<u>Troisième étape</u> :** mettre de l'ordre dans ces idées L'enseignant(e) précise les capacités visées à travers cette activité et reste disponible pour aider à la construction des savoirs par les apprenants eux-mêmes. Bien entendu, il ou elle doit avoir au préalable préparé sa fiche afin de répondre aux préoccupations des apprenants sur les Droits de l'Homme notamment : • leurs origines philosophiques • leurs finalités • les différentes déclarations qui ont marqué l'histoire de leurs conquêtes • les problèmes qui entravent le processus d'universalisation de ces droits.

	l'enseignant(e) donne ensuite des travaux de maison aux apprenants dans la perspective de la réalisation de l'activité suivante. A titre indicatif, le présent guide propose ce qui suit : • quelles sont les raisons politiques, économiques, culturelles et religieuses du non respect des Droits de l'Homme par tous ? • quelles sont les couches sociales fréquemment victimes de la violation des Droits de l'Homme ? • la déclaration des droits et leur ratification par les Etats suffisent-elles à garantir leur respect ? • un monde où les Droits de l'Homme seront respectés pour tous est-il utopique ou réalisable ? **N.B :** Il serait intéressant que toutes ces questions émergent de l'étude d'un texte, de la visualisation d'un film, de l'écoute d'une bande enregistrée, d'une chanson ou d'un conte, etc.
	Activité 2 : Les droits catégoriels Les apprenants exploitent leurs travaux de recherche pour construire les savoirs relatifs à l'intitulé de la séquence. A cette occasion ils s'exercent à : • se remettre en mémoire le sujet d'étude • exposer brièvement les résultats de leurs recherches • confronter ces résultats pour en dégager les points communs et les idées maîtresses • faire la synthèse des idées essentielles relatives à la genèse des Droits de l'Homme, à l'histoire de leurs conquêtes et à leur actualité dans le monde • communiquer les résultats soit par écrit soit oralement, tout en ayant à cœur le souci de vérité d'objectivité L'enseignant(e) précise la nature du travail à faire, les stratégies, les durées, les supports nécessaires et la démarche "triptyque" suivante : **Première étape :** exposer brièvement les résultats de leurs recherches sur les droits catégoriels, leur définition, leur nécessité e t les différents types de droits catégoriels dont l'ONU fait la promotion dans le monde **Deuxième étape :** faire le point des idées maîtresses à partir de la confrontation des résultats **Troisième étape :** mettre de l'ordre dans ces idées. L'enseignant(e) précise les capacités visées à travers cette activité et reste disponible pour aider à la construction des savoirs par les apprenants eux-mêmes. Bien entendu, il ou elle doit au préalable avoir préparé sa fiche pédagogique afin de répondre aux éventuelles sollicitations des apprenants sur les droits catégoriels notamment :

	• le fait qu'ils visent la correction des inégalités tenaces • le fait qu'ils tirent leurs nécessités du caractère universel des Droits de l'Homme • Le fait qu'ils concernent les couches vulnérables de la société • Enfin la diversité et le caractère extensible des droits catégoriels L'enseignant(e) donne ensuite des travaux de maison aux apprenants dans la perspective de la réalisation de l'activité suivante. A titre indicatif, le présent guide propose ce qui suit : • Qu'est-ce que l'enfance ? Ses limites inférieures et supérieures sont-elles les mêmes partout ? • Quels sont les caractéristiques spécifiques de l'enfance, ses besoins et ses problèmes ? • Quelques dispositions essentielles de la convention relative aux droits de l'enfant dans les rubriques suivantes : - liberté et droits civils - milieu familial et protection de remplacement - santé et bien-être - éducation, loisirs et activités culturelles - mesures spéciales de protection de l'enfance • Est-il possible de reconnaître les mêmes droits à l'enfant si le mot n'a pas d'univocité d'application • Enfin l'enfant est-il véritablement une personne pour jouir des droits reconnus à la personne humaine en tant que sujet libre et responsable ? **N.B :** Il serait intéressant que ces différentes questions émergent de l'étude d'un texte, de la visualisation d'un film, de l'écoute d'une chanson, d'une bande enregistrée ou d'un conte, etc.
	Activité 3 : Les droits de l'enfant Les apprenants exploitent leurs travaux de recherche pour construire les savoirs se rapportant à l'intitulé de la séquence. A cette occasion ils s'exercent à : • se remettre en mémoire le sujet d'étude • exposer brièvement les résultats de leurs recherches • confronter ces résultats pour en dégager les points communs et les idées maîtresses • faire la synthèse des idées essentielles relatives à la genèse des Droits de l'Homme, à l'histoire de leurs conquêtes et à leur actualité dans le monde • communiquer les résultats soit par écrit soit oralement, tout en ayant à cœur le souci de vérité d'objectivité L'enseignant(e) précise la nature du travail à faire, les stratégies, les durées, les supports, la démarche "triptyque" suivante :

	<u>Première étape</u> : exposer brièvement les résultats de leurs recherches sur les droits de l'enfant, les spécificités de l'enfance, la diversité des représentations de l'enfance et les difficultés d'harmonisation des vues et des pratiques qu'elle induit au sujet du respect des droits de l'enfant **<u>Deuxième étape</u> :** faire le point des idées maîtresses à partir de la confrontation des résultats **<u>Troisième étape</u> :** mettre de l'ordre dans ces idées L'enseignant(e) précise les capacités visées à travers cette activité et reste disponible pour aider à la construction des savoirs par les apprenants eux-mêmes. Bien entendu, il ou elle doit au préalable avoir préparé sa fiche afin de répondre aux préoccupations des apprenants sur les droits de l'enfant notamment : • les difficultés à définir les limites inférieures de l'enfance (l'enfance commence-t-elle dès la vie biologique avec le fœtus ou dès la vie spirituelle à la naissance de l'enfant ?) et ses limites supérieures (18 ans au moins) • les caractères spécifiques de l'enfance (immaturité, fragilité, fonctionnement mental et social, vulnérabilité, dépendance, nature évolutive, etc.) • les besoins de l'enfance (besoins de sécurité, de soins, d'affection, de liberté mais aussi de limite, besoin de garant, besoin de reconnaissance, de réalisation de soi, etc.) • les problèmes de l'enfance (le déni de grossesse, le manque d'affection, les abus de tous genres, les trafics, le travail des enfants, la violence, le non accès à l'instruction, la maltraitance, le mariage précoce, l'exclusion • la convention relative aux droits de l'enfant (le préambule, les 3 parties et les 54 articles) de Nov. 1989 comme aboutissement d'une histoire récente qui marque la reconnaissance de l'enfant comme sujet de droit. Sa reconnaissance comme objet de droit remonte au début du XXème siècle seulement • la question du statut de l'enfant en tant que personne disposant de son humanité pleine et entière et donc véritable sujet de droit L'enseignant(e) donne ensuite des travaux de maison aux apprenants dans la perspective de la réalisation de l'activité suivante : A titre indicatif, le présent guide propose ce qui suit : • quels sont les maux dont souffrent spécifiquement les enfants béninois ? • les éduquer selon la tradition est-ce les maltraiter ? • quels sont les instruments juridiques nationaux de protection de l'enfance contre ces maux ? • l'existence de ces instruments suffit-elle pour garantir leur respect ?

	• en quoi certaines dispositions de la loi vont-elles à l'encontre de nos coutumes ou traditions ? • comment promouvoir les Droits de l'Homme sans mettre en péril notre culture ? **N.B :** Il serait intéressant que ces différentes questions émergent de l'étude d'un texte, de la visualisation d'un film, de l'écoute d'une chanson, d'une bande enregistrée ou d'un conte, etc.
	Activité 4 : La situation de l'enfant béninois Les apprenants exploitent leurs travaux de recherche pour construire les savoirs relatifs à l'intitulé de la séquence. A cette occasion ils s'exercent à : • se remettre en mémoire le sujet d'étude • exposer brièvement les résultats de leurs recherches • confronter ces résultats pour en dégager les points communs et les idées maîtresses • faire la synthèse des idées essentielles relatives à la genèse des Droits de l'Homme, à l'histoire de leurs conquêtes et à leur actualité dans le monde • communiquer les résultats soit par écrit soit oralement, tout en ayant à cœur le souci de vérité d'objectivité L'enseignant(e) précise la nature du travail à faire, les stratégies, les durées et la démarche "triptyque" suivante : **Première étape :** exposer brièvement les résultats de leurs recherches sur la situation de l'enfant béninois, ces problèmes et les réponses que l'Etat leur apporte en cohérence ou non avec la tradition **Deuxième étape :** faire le point des idées maîtresses à partir de la confrontation des résultats **Troisième étape :** mettre de l'ordre dans ces idées L'enseignant(e) précise les capacités visées à travers cette activité et reste disponible pour aider à la construction des savoirs par les apprenants eux-mêmes. Bien entendu, il ou elle doit au préalable avoir préparé sa fiche pédagogique afin de répondre aux préoccupations des apprenants sur la situation de l'enfant béninois notamment : • le fait que, en plus des besoins et des problèmes qu'il partage avec les enfants du monde, l'enfant béninois est victime des problèmes spécifiques suivants : les trafics d'enfants, le travail précoce, le mariage précoce, le placement, le non accès à l'école, les effets économiques et affectifs de la polygamie, la pauvreté, les discriminations liées au sexe, etc.

	• le fait que l'Etat béninois a pris des dispositions juridiques et sociales en vue de leur résolution (voir le code de l'enfant au Bénin et les mesures sociales prises en faveur de l'enfance) • discuter de l'impact de ces mesures • questionner la cohérence des dispositions juridiques en faveur de l'enfance avec les pratiques traditionnelles et quotidiennes de la société • s'interroger sur la possibilité pour chaque peuple d'imprimer encore ses propres marques à sa jeunesse avec les droits de l'enfant. L'enseignant(e) donne ensuite des travaux de maison aux apprenants dans la perspective de la réalisation de la dernière activité de la S.A. N°3. A titre indicatif, le présent guide propose ce qui suit : • les droits de l'enfant ont-ils un lien avec le développement durable ? • quels sont les droits de l'enfant dont la jouissance effective contribuerait au développement humain durable ? • quels sont les devoirs des adultes vis-à-vis des enfants face à ces droits ? • si la justice implique la réciprocité des obligations quels devoirs exiger de la jeunesse sans violer leurs droits ? • les adultes d'aujourd'hui ont-il alors des obligations vis-à-vis d'éventuels enfants du futur face aux périls environnementaux qui menacent l'humanité ? **N.B :** Il serait intéressant que ces différentes questions émergent de l'étude d'un texte, de la visualisation d'un film, de l'écoute d'une chanson, d'une bande enregistrée ou d'un conte, etc.
	Activité 5 : Les droits de l'enfant et le développement humain durable Les apprenants exploitent leurs travaux de recherche pour construire les savoirs relatifs à l'intitulé de la séquence. A cette occasion ils s'exercent à : • se remettre en mémoire le sujet d'étude • exposer brièvement les résultats de leurs recherches • confronter ces résultats pour en dégager les points communs et les idées maîtresses • faire la synthèse des idées essentielles relatives à la genèse des Droits de l'Homme, à l'histoire de leurs conquêtes et à leur actualité dans le monde • communiquer les résultats soit par écrit soit oralement, tout en ayant à cœur le souci de vérité d'objectivité L'enseignant(e) précise la nature du travail à faire, les stratégies, les durées, les supports nécessaires et la démarche "triptyque" suivante :

	<u>Première étape</u> : exposer brièvement les résultats de leurs recherches sur les droits de l'enfant et le développement humain durable, la définition du concept, son impact dans la lutte pour la promotion des droits des enfants et les problèmes de justice sociale, d'équité qu'il pose entre les générations **<u>Deuxième étape</u> :** faire le point des idées maîtresses à partir de la confrontation des résultats **<u>Troisième étape</u> :** mettre de l'ordre dans ces idées L'enseignant(e) précise les capacités visées à travers cette activité et reste disponible pour aider à la construction des savoirs par les apprenants eux-mêmes. Bien entendu, il ou elle doit avoir au préalable préparé sa fiche pédagogique afin de répondre aux éventuelles sollicitations des apprenants sur les droits de l'enfant et le développement humain durable notamment : • la réalité que recouvrent le concept et ses principes • les périls qui menacent l'humanité et qui risquent de compromettre la jouissance de certains droits de l'enfant • les droits de l'enfant dont la protection et la promotion contribuent au développement humain durable • les problèmes éthiques que posent le concept et les pistes de réflexion en vue de leurs résolutions L'enseignant(e) donne ensuite des travaux de maison aux apprenants dans la perspective de la dernière partie du cheminement. A titre indicatif, le présent guide propose ce qui suit : • quel bilan pouvez-vous dresser du parcours d'apprentissage sur les Droits de l'Homme et de l'enfant ? • quelles sont les difficultés rencontrées durant votre parcours ? • quelle exploitation comptez-vous faire des savoirs nouvellement acquis dans la vie courante ? • proposez des exemples concrets d'activités à réaliser individuellement ou en groupe en vous servant de ces acquis.

	Bilan des acquis et objectifs
RETOUR ET PROJECTION	**<u>Activité 1</u> :** • **BILAN DES ACQUIS** L'enseignant propose une gamme variée d'activités ou d'exercices sur les notions étudiées dans le but d'aider les apprenants à faire le point du parcours pour le renforcement ou la consolidation des nouveaux acquis : - sujets de dissertation philosophique - étude de texte philosophique - questionnaire d'évaluation formative sur les notions étudiées.

	Il ou elle propose ensuite des activités de remédiation, de consolidation ou d'approfondissement selon les situations, les constats. • **OBJECTIVATION** Les apprenants sont ici invités à procéder individuellement à un retour sur l'ensemble des activités du parcours d'apprentissage et à exprimer (par écrit de préférence) : - ce qu'ils ont retenu des démarches empruntées ? - en quoi les nouveaux acquis ont contribué à modifier leur manière de penser ou leurs attitudes ? L'enseignant(e) fait lire quelques productions d'apprenants qu'il ou elle commente, les fait expliciter éventuellement par leurs auteurs et fait partager par l'ensemble de la classe.
	<u>Activités 2</u> : L'enseignant(e), conformément aux travaux de maison demandés aux élèves, inscrit au tableau les différentes actions projetées par les apprenants en vue du réinvestissement. Ses activités doivent être en cohérence avec les capacités dont le développement est visé à travers l'apprentissage de la philosophie. Il s'agit notamment de : • la maîtrise des notions étudiées • la maîtrise de l'art du questionnement et de l'argumentation philosophiques • la capacité à défendre ses idées et ses opinions avec clarté, vigueur et objectivité • la capacité à s'engager pour le triomphe de ses idéaux et à convaincre son interlocuteur sur la base des idées. En fonction des objectifs ci-dessus cités, il ou elle veille à ce que les activités les plus pertinentes soient retenues pour le réinvestissement. Il peut être entre autres, question des situations de vie courante suivantes : • l'écriture d'un essai ou d'un discours philosophique sur les Droits de l'Homme • la rédaction d'un article de journal pour dénoncer les abus dont les enfants sont victimes • la rédaction d'une lettre pour informer sur la situation des enfants béninois face aux droits de l'enfant

	• la présentation d'une communication pour donner son avis sur les questions culturelles qui entravent la promotion des droits de l'enfant • la confection d'une maquette devant servir à réaliser un plaidoyer en direction des autorités pour venir en aide à des camarades en difficultés • la composition d'un texte de chanson (Seam Rap) pour exprimer les aspirations de la jeunesse L'enseignant(e) aide au choix et de la meilleure activité en ayant pour critère de sélection : • le développement du sens critique des apprenants • la pertinence (thème) • l'originalité • le réalisme • l'accessibilité des moyens • la durée • l'impact sur l'entourage. Il ou elle aide les élèves à réaliser le projet choisi si possible avec la collaboration de l'administration et procède à l'évaluation de l'impact du projet à la fin des activités. Une telle procédure évidemment demande plus de temps que prévu par les quotas horaires attribués à la discipline. L'enseignant(e) devra ici faire preuve de souplesse, de flexibilité pour atteindre ses objectifs d'enseignement sans sortir des normes.

PERFORMANCES ATTENDUES ET BILAN DES ACQUIS

ACTIVITE N°1 : LES DROITS DE L'HOMME : GENESE, CONQUETES ET ACTUALITE

- **Performances attendues**

La réalisation de cette activité devra mener à l'acquisition des aptitudes suivantes chez les apprenants :

- maîtriser l'histoire des Droits de l'Homme
- être à même de décrypter son actualité par rapport à cette histoire

- **Bilan des acquis**

C'est la nature humaine qui fonde et justifie les Droits de l'Homme ; ce sont les disfonctionnements de nos sociétés (abus, arbitraire, violence politique, religieuse, etc.) qui rendent nécessaire leur protection.
Or, on ne peut véritablement les protéger qu'en les renforçant, en imposant autant que possible leur respect à travers divers dispositifs juridiques.

De la Déclaration d'indépendance de l'Amérique à la Convention relative aux Droits de l'enfant, il y en a eu suffisamment. Seulement, beaucoup reste à faire car aucun progrès d'ensemble ne s'observe dans le monde en ce qui concerne les Droits de l'Homme. D'où la multiplication des droits catégoriels pour attirer l'attention de tous contre les risques de banalisation des maux dont souffrent certaines couches vulnérables de la société.

ACTIVITE N°2 : LES DROITS CATEGORIELS

- **Performances attendues**

Saisir le bien fondé des droits catégoriels, en connaître quelques uns pour pouvoir s'engager à les défendre ou simplement en discuter.

- **Bilan des acquis**

La plupart des droits catégoriels sont déjà des droits reconnus à tous les hommes à travers la DUDH. Mais parce que certaines couches sociales n'en jouissent pas pour des raisons de discrimination biologique, économique, religieuse, politique etc., l'ONU de façon spécifique a élaboré des instruments juridiques de protection des couches vulnérables : ce sont les droits catégoriels. Il existe des droits catégoriels de la femme, de l'enfant, des prisonniers de guerre, des réfugiés, etc. Mais avec ces droits particuliers, pourra-t-on réussir ce qu'on n'a pas pu faire avec les textes qui ont une vocation universelle ? Pour protéger l'homme, faut-il multiplier les lois ou réfléchir aux moyens de faire respecter celles qui existent (si elles sont bonnes) par

tous ? Les lois, même les meilleures peuvent-elles être respectées si aucun dispositif contraignant ne les accompagne ?

ACTIVITE N°3 : LES DROITS DE L'ENFANT

- **Performances attendues**

L'apprenant doit pouvoir s'interroger sur le statut de l'enfant dans la société, et le contenu à donner à ce concept. Il doit également passer de la connaissance des droits de l'enfant à la réflexion sur leur raison d'être et leur impact social.

- **Bilan des acquis**

L'enfant est un être complexe qui tend être un homme. Dans son évolution, il a des besoins spécifiques à satisfaire et est confronté à des difficultés spécifiques. Les droits catégoriels tirent leur raison d'être de cette spécificité. Mais l'enfant est-il déjà véritablement une personne pour jouir des mêmes droits que l'adulte ? Certes il présente des capacités, des aptitudes qui rendent compte du fonctionnement de l'homme sur les plans logique, technique et même éthique mais l'enfant n'est ni autonome ni responsable. Le petit de l'homme qui n'est pas un petit homme n'a pas encore émergé au processus de personne, sans ces attributs essentiels. Il ne peut se décentrer, se conduire seul, se donner ses propres lois, et a toujours besoin de garant pour se déterminer.

Est-il alors raisonnable qu'il ait les mêmes droits que l'adulte chargé de l'éduquer à l'autonomie et à la responsabilité ?

Les systèmes éducatifs varient d'une société à une autre. Les principes, les systèmes de valeur divergent aussi ; comment alors promouvoir et universaliser les droits de l'enfant qui privilégient le bien-être de l'enfant dans les sociétés qui fonctionnent autrement ?

ACTIVITE N°4 : LA SITUATION DE L'ENFANT BENINOIS

- **Performances attendues**

L'apprenant doit, à partir de la prise de conscience de ce que l'enfant béninois partage avec les enfants du monde, mais aussi de ce qui le singularise, le distingue, être capable d'objectivité dans ses appréciations, ses prises de position, ses analyses.

- **Bilan des acquis**

L'enfant béninois a les mêmes droits que les enfants du reste du monde. Le Bénin a en effet ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant le 25 avril 1990. Mais parce que l'enfant béninois est victime de problèmes liés au fonctionnement de la société, des dispositions particulières de la Constitution Béninoise de 1990, du Code des personnes et de la famille, du Code du travail et renforcent la Convention relative aux droits de l'enfant sur le plan local.

C’est justement sur ce même plan que les droits de l’enfant heurtent la sensibilité des représentants de la tradition. Tenant compte d’une éducation adultocentrique, ils ont de la peine à admettre l’orientation égalitariste et émancipatrice des droits de l’enfant.

L’affirmation de la singularité de l’enfant qui est la reconnaissance de son altérité dresse une barrière entre ce dernier et l’adulte.

Comment gérer cette frontière sans priver l’enfant des ressources dont il a besoin pour un développement harmonieux (axé sur la liberté mais aussi les limites, la fermeté des adultes).

ACTIVITE N°5 : LES DROITS DE L’ENFANT ET LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

- **Performances attendues**

L’apprenant après la maîtrise des droits de l’enfant, doit établir les liens entre ces droits et le développement humain durable.

- **Bilan des acquis**

Le concept de développement humain durable implique la poursuite du processus dans le temps, le long terme. Le développement humain durable place le bien-être de l’homme au cœur de tous les dispositifs. « C’est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». (Le développement durable, Thierry LIBAERT et André Jean GUERIN, Dunod, Paris, 2008). Ses principes que sont entre autres, la protection et la promotion des droits fondamentaux, la lutte contre la discrimination et l’exclusion, la solidarité intra ou intergénérationnelle, la bonne gouvernance, le principe de précaution ne sont pas incompatibles avec les droits de l’enfant. Ils les renforcent et obligent les adultes à remplir leurs obligations légales vis-à-vis des jeunes. Mais quelles sont en retour les obligations des jeunes vis-à-vis des adultes car l’idéal de réciprocité du contrat qui fonde la justice l’exige.
Dans la même optique, les adultes d’aujourd’hui doivent-ils avoir des obligations vis-à-vis des générations futures?

ONT CONTRIBUE A LA REALISATION DE CE DOCUMENT

- **Nicolas J.C. PONOU …** **Inspecteur**
- **Berthe YECHENOU…** **Inspecteur**
- **Mariam ZIME TALATA…** **Inspecteur**
- **Gilbert ATTOLOU…** **Inspecteur**
- **Simon DOSSA DAH …** **Conseiller Pédagogique**
- **Moukadam BOURAIMA…** **Conseiller Pédagogique**